

La ville d'Andernos prend des mesures pour accompagner la reprise économique

Le gouvernement établit actuellement un arsenal de mesures destinées à venir en aide aux entreprises sévèrement impactées par la crise sanitaire.

Ces mesures figurent, pour certaines d'entre elles, sur le site de la ville. Des liens utiles y sont proposés.

A son niveau, compte tenu de l'ampleur des préjudices financiers subis par les commerçants d'Andernos, la Municipalité a décidé d'exonérer ceux-ci du paiement de leur redevance d'occupation du domaine public pendant au moins toute la durée du confinement.

Par ailleurs, avec la volonté d'accompagner la reprise, **il est également décidé que l'arrêté d'interdiction en vigueur concernant les Travaux en période d'été sera modifié cette année** : les chantiers privés ou publics seront autorisés à de rares exceptions liées à l'activité du centre-ville notamment.